

# Département de la Haute-Savoie Commune de VOVRAY EN BORNES



REVISION n°1 du POS / ELABORATION du PLU  
Réunion du Copil

*Présentation de la synthèse du diagnostic et des enjeux*  
26 JUILLET 2016





## LE CONTEXTE TERRITORIAL

### DIAGNOSTIC / ENJEUX

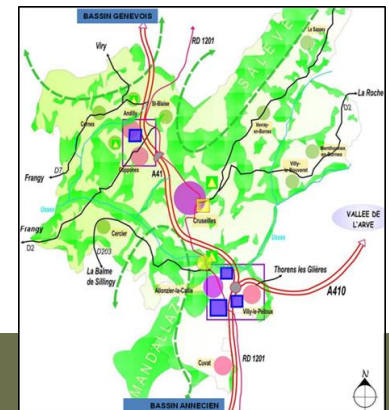
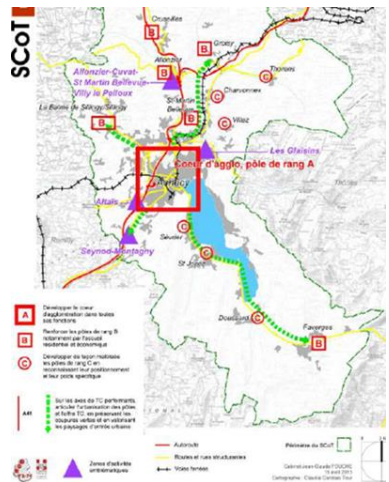
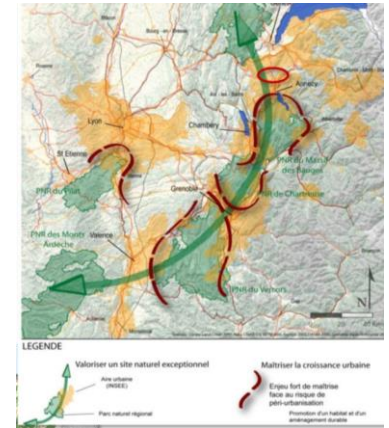
## LE CONTEXTE TERRITORIAL

# Un bassin de vie exceptionnel ...

- Une région attractive et dynamique à proximité de deux pôles économiques (Annecy au Sud et Genève au Nord).

## Un territoire qui s'organise...

- Un projet de Directive Territoriale d'Aménagement et de Développement Durables (DTADD) des Alpes du Nord, (non approuvé à ce jour) qui fixe sur le territoire des Alpes du Nord et du Sillon Alpin les orientations stratégiques de l'état.
- Le SCOT du Bassin annécien : cadre de cohérence et référence pour les différentes politiques menées sur un territoire, sur les thèmes de l'habitat, des déplacements, des équipements commerciaux, de l'environnement et de l'organisation de l'espace.
- À l'échelle de la CCPC : un projet de Territoire du "Pays de Cruseilles" définit Vovray en Bornes comme un "village rural".





## **LE CADRE SOCIO ECONOMIQUE : Socio-démographie / Logements**

**DIAGNOSTIC / ENJEUX**

# LA POPULATION

## Caractéristiques de la structure démographique :

- Une croissance démographique continue mais des projections de croissance ralentie à l'échéance du PLU.

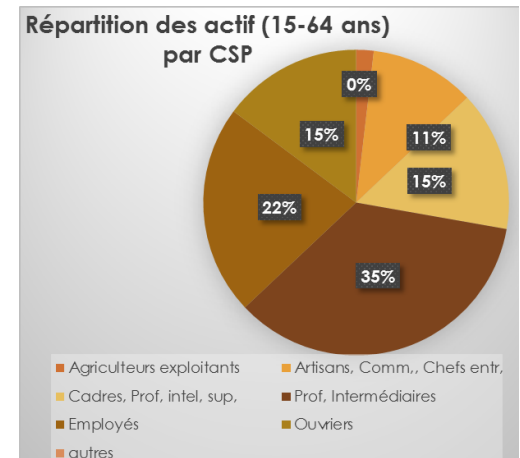
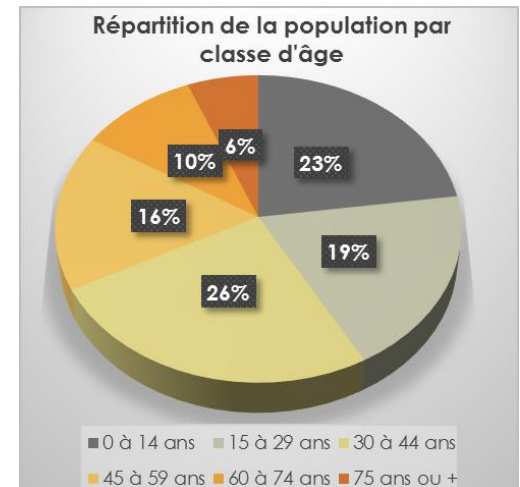
↳ Une population recensée à 381 habitants en 2012 et 412 en 2013.

- Une croissance démographique portée par un solde naturel croissant qui traduit néanmoins l'arrivée de jeunes ménages avec enfants.
- Une taille des ménages en baisse mais qui rattrape les tendances du bassin de vie.

↳ En moyenne 2,6 pers. / ménages en 2012.

- Des ménages d'une seule personne en légère diminution, traduisent une tendance à la décohabitation et au vieillissement.
- Une plus large représentation des Catégories Socio-Professionnelle (CSP) moyennes et supérieures.

↳ Les professions intermédiaires et employés représentent plus de la moitié des actifs de la commune.

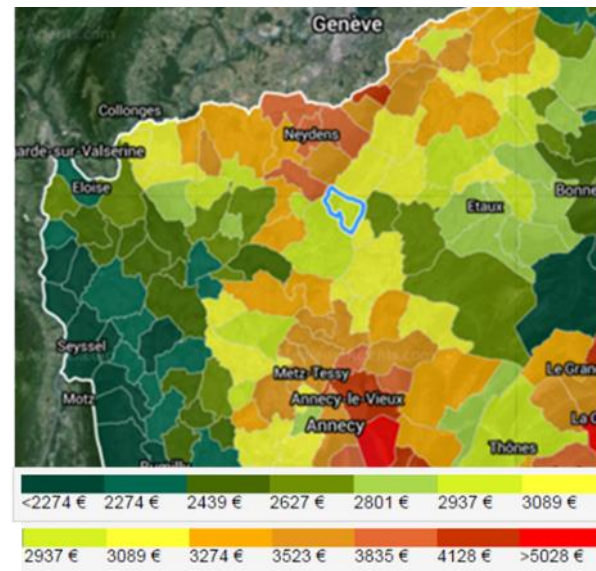




# LES LOGEMENTS

## Caractéristiques de la structure du parc de logements :

- Une croissance continue du parc de logements mais des projections de croissance nettement ralenties à l'échéance du PLU.
  - ↳ *Un parc de logement comprenant 193 logements en 2012 (+ 30 qu'en 2007).*
- Une part modeste de résidences principales.
  - ↳ *76 % du parc (soit 146 résidences principales) contre 86 % pour la CCPC.*
- Les résidences secondaires et logements occasionnels représentent environ 13% du parc de logements.
- Un coût du logement "intermédiaire", contribuant à l'attractivité de la commune.
- Des logements collectifs encore minoritaires, mais qui tendent à se développer.
  - ↳ *Au profit de la mixité sociale et d'une modération de la consommation spatiale.*
- Une prédominance des logements de grande taille, qui s'atténue du fait de récentes opérations de logements collectifs.
- Un parc de logements relativement ancien.



## ENJEUX / QUESTIONNEMENTS :



Une commune qui a su préserver ces caractéristiques rurales, malgré l'amorce d'une forme de périurbanisation.

Une attractivité continue de la commune qui s'est traduite jusqu'à présent par un dynamisme démographique porteur d'équilibres :

- **La structure de la population** : jeune, active et diversifiée socialement, est le résultat d'un solde migratoire maîtrisé en accompagnement de la production d'un parc de logements qui tend à se diversifier.
- **La mixité sociale et générationnelle** : un capital précieux pour le dynamisme et l'animation de la commune, à pérenniser, dans le contexte d'un "ralentissement" très probable de cet apport démographique à l'avenir, compte-tenu :
  - des limites de croissance imposées par le SCOT du bassin annécien (en termes de production de logements, consommation d'espace, mais aussi, protection des espaces agricoles et naturels),
  - des termes de la loi ENE (Engagement National pour l'Environnement), au regard des objectifs fixés en matière de limitation de la consommation d'espaces et dans le contexte d'un territoire où s'exercent d'autres enjeux (économiques, environnementaux, agricoles, paysagers...).

## ENJEUX / QUESTIONNEMENTS :

Une croissance future à encadrer : quantitativement, qualitativement et spatialement :

- Quelle perspective d'évolution démographique à échéance du PLU ?
- Mais surtout quels types de logements ?
  - Pour pérenniser une mixité sociale et générationnelle : un parc de logement qui permette le renouvellement régulier de la population,
  - Pour garantir le maintien des équilibres du territoire (économie de l'espace, paysagers, agricoles...),
  - Mais aussi pour respecter les objectifs fixés (par la loi ENE) en matière d'impact environnemental (performance énergétique, gestion des eaux pluviales...).
- Quelle répartition spatiale ? pour un bon fonctionnement (notamment en termes de transports et de proximité des services), le maintien des qualités du paysage et le renforcement du chef-lieu, comme pôle de vie ?



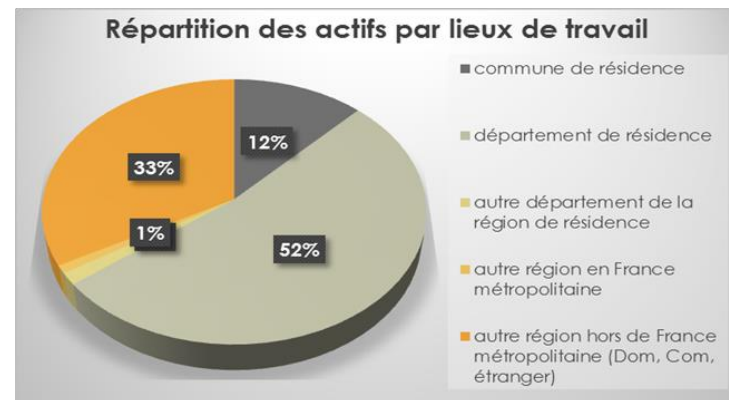


## **LE CADRE SOCIO ECONOMIQUE : Economie et emplois**

**DIAGNOSTIC / ENJEUX**

## LES EMPLOIS

- Une forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour les actifs de VOVRAY EN BORNES
  - ↳ 45 emplois proposés en 2012 (71 en 2007).
  - ↳ pour 100 actifs résidant sur la commune, seulement 22 emplois y sont proposés.
- ... qui explique des déplacements "pendulaires" importants majoritairement automobiles.



## LES ENTREPRISES

- Un tissu économique marqué par des établissements de petite taille
  - ↳ 82 % des entreprises n'ont pas de salariés.
- ... mais, néanmoins pourvoyeur d'emplois.
  - ↳ Un faible nombre de salariés, répartis entre les secteurs de l'agriculture et de l'administration publique,
  - ↳ Auquel s'ajoutent des entrepreneurs individuels exerçant dans les secteurs industriels, de la construction, des commerces, transports et services divers.

## Le secteur de l'artisanat et de la petite industrie

- Un tissu artisanal et industriel diversifié contribuant à dynamiser les activités relevant de l'économie présentielle.
  - ↳ 5 artisans déclarés au registre des métiers (CMA), 5 entreprises recensées par la CCI.

## Le secteur touristique

- Un secteur économique porté par :
  - une offre de loisirs « de proximité » (loisirs de plein air),
  - une fréquentation « de passage » favorisée par la proximité de sites touristiques à l'échelle intercommunale (dont le Pont de la Caille) et une situation géographique à l'intersection de deux sites touristiques majeurs (bassins annécien et genevois).



## Le secteur des commerces et services de proximité

- Une offre de proximité concentrée principalement autour d'un café, aux horaires d'ouverture restreints qui contraignent les potentialité d'animation du chef-lieu.
- ... complétée par une offre de commerces et services disponible au sein des communes voisines ou des bassins de vie genevois et annécien.

## ENJEUX / QUESTIONNEMENTS :

- **Des activités économiques présentes sur la commune, à maintenir et développer**, notamment pour la vie et l'animation de la commune, par la mise en œuvre de dispositions réglementaires et d'aménagements adaptées (espaces à réserver aux activités économiques, amélioration du cadre de vie au travail, notamment autour de la qualité de l'armature des espaces publics et collectifs).
- **Le développement d'une offre commerciale et de services de proximité, en mixité avec l'habitat.**
- **Le développement de l'activité touristique et des loisirs de proximité, par :**
  - La préservation et la valorisation du patrimoine et de la qualité des paysages.
  - La poursuite du développement du maillage des cheminements piétonniers et sentiers, des activités de pleine nature et en lien avec l'activité agricole.

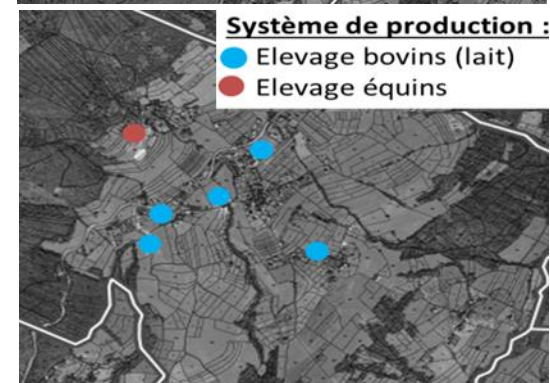
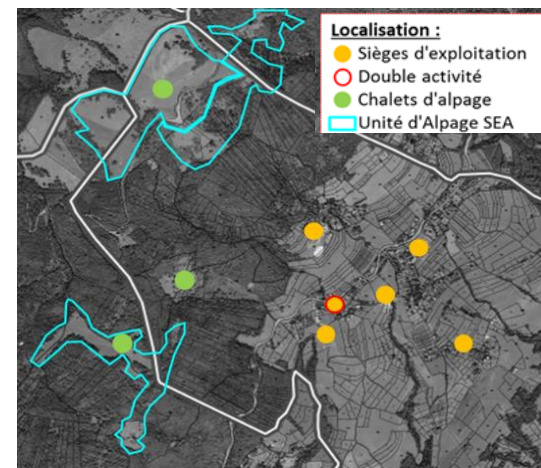


## **LE CADRE SOCIO ECONOMIQUE :** **Activité agricole**

**DIAGNOSTIC / ENJEUX**

## Une activité économique importante pour la commune...

- Environ la moitié de la surface communale exploitée par l'a
- ...Malgré la baisse du nombre d'exploitation :
  - de 14 exploitations en 1988 à 6 en 2016,
  - une quinzaine d'emplois permanents.
- Toutes les exploitations jugées comme ayant une pérennité certaine au regard de critère social (âge exploitant et conditions de succession envisagée),
  - ↳ *Nécessité de protéger les outils de production (bâtiments et terrains) pour favoriser la pérennité des structures et faciliter les transmissions.*
- Des systèmes de production spécialisés.
- Une valorisation des productions.
  - ↳ *Le maintien d'une agriculture diversifiée permet la conservation et l'entretien de grands espaces ouverts de la commune.*
- ...Un espace sous pression :
  - une maîtrise de l'urbanisation qui a limité les menaces sur la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers,
  - une circulation agricole globalement facilitée sur la commune.





## ENJEUX / QUESTIONNEMENTS :

- **Assurer le maintien de l'activité agricole sur le territoire communal** par la protection des sièges d'exploitation et la protection des surfaces nécessaires à l'activité agricole de la commune, mais aussi à l'échelle des territoires voisins.
- **Faciliter l'accès aux sièges d'exploitation et aux parcelles exploitées** (cheminements assurant la fonctionnalité agricole).
- **Contribuer au maintien de la valorisation du sol par l'agriculture.**
- **Assurer la protection :**
  - des grands espaces agricoles homogènes et structurés, en contenant l'urbanisation au chef-lieu et dans les hameaux.
  - des sièges d'exploitations vis-à-vis de la progression de l'urbanisation, suivant la pérennité et l'importance des exploitations en place.
  - des parcelles actuellement cultivées, et situées au sein de l'urbanisation, à proximité immédiate des sièges d'exploitation, induisant ainsi une réflexion à propos de leur identification dans le zonage.
  - des circulations / cheminements agricoles à préserver ou à améliorer (gabarit).
- **Le maintien de conditions d'exercice de l'activité agricole** encore très présente sur le territoire communal, pour sa fonction économique, mais également d'entretien des espaces "ouverts" du paysage communal, et de maintien de la biodiversité.



## **LE CADRE SOCIO ECONOMIQUE : Equipements et services publics**

**DIAGNOSTIC / ENJEUX**

## Equipements et services publics :

- Une offre variée en équipements « de proximité », localisée essentiellement au chef-lieu
  - Institutionnels et services publics
  - Scolaires et dédiés à la jeunesse
  - Culturels
  - Sportifs et de loisirs
- ... complétée par une vie associative qui dynamise l'animation de VOVRAY EN BORNES et ponctue la vie de la commune par divers évènements.
- Une offre intercommunautaire complémentaire, dont les habitants de VOVRAY EN BORNES peuvent bénéficier :
  - Sportifs et de loisirs : terrains de foot, Centre Nautique de l'espace des Dronières.
  - Culturels : Ecole de Musique, Bibliothèque intercommunale.
  - Scolaires et dédiés à la jeunesse : Maison de la Petite Enfance Brin de Malice (structure multi-accueil et relai d'assistantes maternelles), équipements et établissements scolaires.



## ENJEUX / QUESTIONNEMENTS :

- Des besoins en équipements et services publics à anticiper :
  - Au regard de l'évolution démographique et urbaine, récente et projetée
  - Au regard des attentes d'une population plus diverse (autonomie des personnes âgées, services dédiés à l'enfance et la petite-enfance, ...) et aux aspirations plus urbaines ou périurbaines ...
- Des équipements existants à optimiser autant que possible (usage / réhabilitation / extension).
- Des équipements et espaces publics futurs (éventuels), à localiser « au plus près » de la population, dans l'optique :
  - De leur accessibilité aisée par les modes « doux » (notamment pour les personnes à mobilité réduite, ou non motorisées), pour limiter les déplacements automobiles de proximité.
  - D'un confortement du chef-lieu.

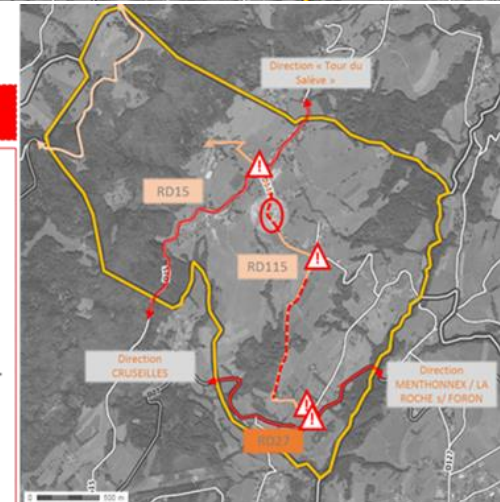
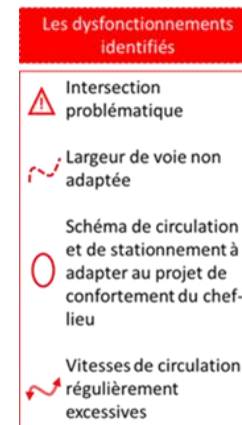
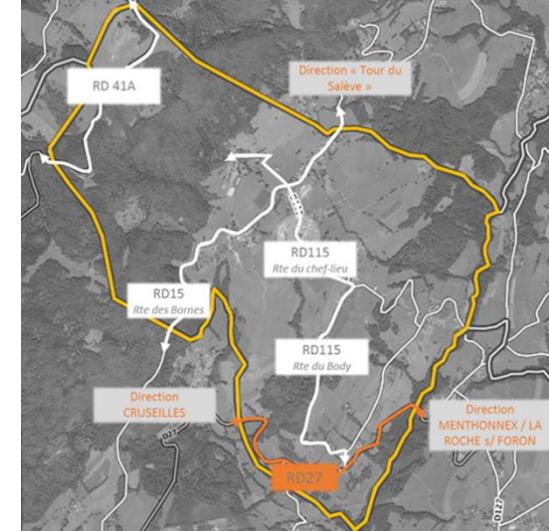


## **LE FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE :** **Les déplacements**

**DIAGNOSTIC / ENJEUX**

## LA MOBILITE :

- Une organisation du bassin de vie générant une forte mobilité essentiellement automobile.
  - ↳ 89% des actifs ayant un emploi utilisent leur voiture pour leurs déplacements domicile / travail.
- Un réseau de voiries communales :
  - organisé autour d'un maillage de routes départementales structurantes,
  - supportant un trafic croissant,
  - aménagé, notamment au chef-lieu pour ralentir les vitesses de circulation et sécuriser les intersections.
- Des aménagements de sécurisation à poursuivre et de réfection ou prolongement des réseaux programmés, notamment dans le cadre du projet d'aménagement du chef-lieu.
- Des capacités de stationnement :
  - Globalement satisfaisantes quantitativement au chef-lieu,
  - Une réflexion à mener sur le type de stationnement (véhicules hybrides, électriques...) à envisager.





## LA MOBILITE « DOUCE »:

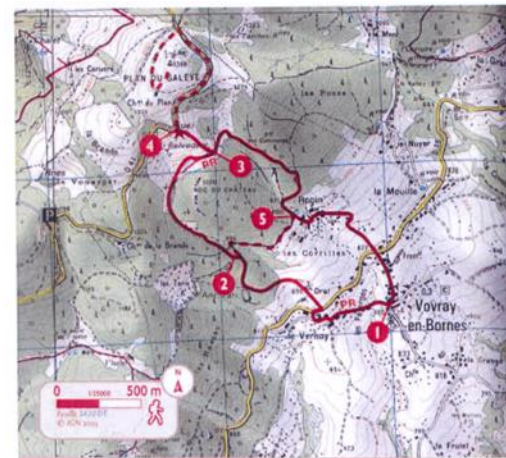
- Un maillage en mobilité "douce" (piétons et cycles) à développer,
  - ↳ *en lien notamment avec le maillage en mobilité douce d'agrément (sentiers de promenades ou de randonnées).*

## LES TRANSPORTS COLLECTIFS :

- Une offre de transport collectif limitée au transport scolaire.
  - ↳ *En moyenne 1 liaison matin et soir pour desservir le regroupement pédagogique élémentaire et vers les collège et lycée de rattachement.*

## DES PERSPECTIVES DE MOBILITE ALTERNATIVE :

- Des pratiques en faveur du co-voiturage à accompagner pour favoriser les évolutions des comportements.



## ENJEUX / QUESTIONNEMENTS :

- Le **réseau de voirie** présent sur la commune supporte d'importants déplacements :
  - Les déplacements de transit.
  - Ceux liés aux déplacements domicile / travail.
  - Ceux liés aux déplacements de proximité.
- L'absence de desserte de la commune par un **réseau de TC** contraint les possibilités de modification des comportements de déplacements à l'échelle locale, intercommunale et du bassin de vie (et, notamment, au sujet des échanges transfrontaliers).
- ↳ En absence d'un TC performant, un **enjeu de limitation des déplacements automobiles de proximité** ainsi que de leurs nuisances pour la vie locale, en renforçant la proximité et le développement des modes de déplacements "doux".
- Un enjeu de **poursuite de l'aménagement du réseau de voiries**.
- La **poursuite du développement du réseau "modes doux"**.
- Le **renforcement de la capacité de stationnement**.
- D'une manière générale, **l'intégration de la question de la mobilité dans tous les projets de développement** sur le territoire communal.



## **LE FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE :** **Les réseaux « secs »**

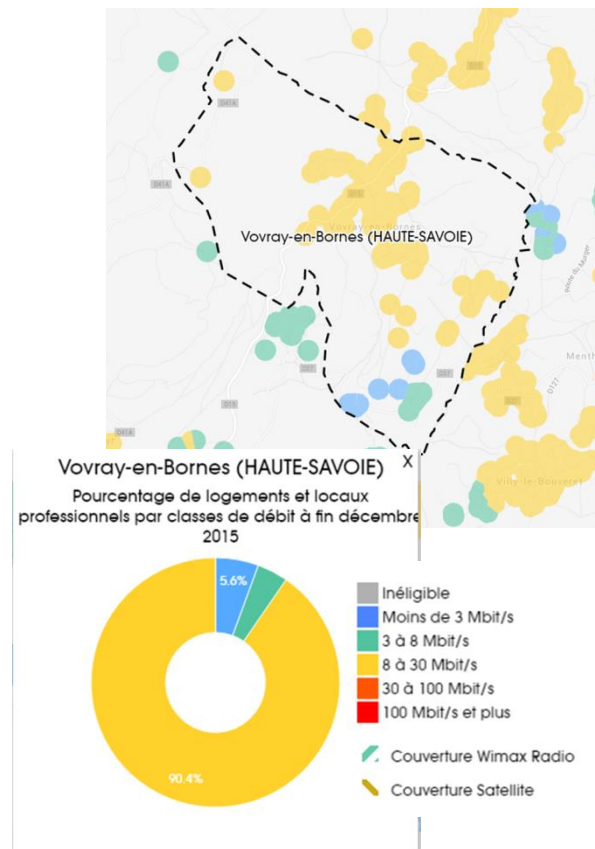
**DIAGNOSTIC / ENJEUX**

## LE RESEAU ELECTRIQUE :

- Deux lignes aériennes électriques traversent le territoire de la commune (*Ligne de 400kV - et 225 kV*).

## LES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES :

- en ce qui concerne la disponibilité des technologies ADSL (dont ADSL2+ ou VDSL2), Vovray en Bornes dépend du NRA (Noeud de Raccordement d'Abonnés) de Cruseilles.
- Les secteurs résidentiels de la commune sont majoritairement éligibles au réseau haut-débit.
- Vovray en Bornes ne dispose pas encore de réseaux FTTH ou FTTLa. Cependant , il est prévu à moyen terme, que le réseau de fibre optique traverse la commune.
- Vovray en Bornes est entièrement couverte par les réseaux mobiles 2G et 3G et ne dispose pas d'antennes relais.

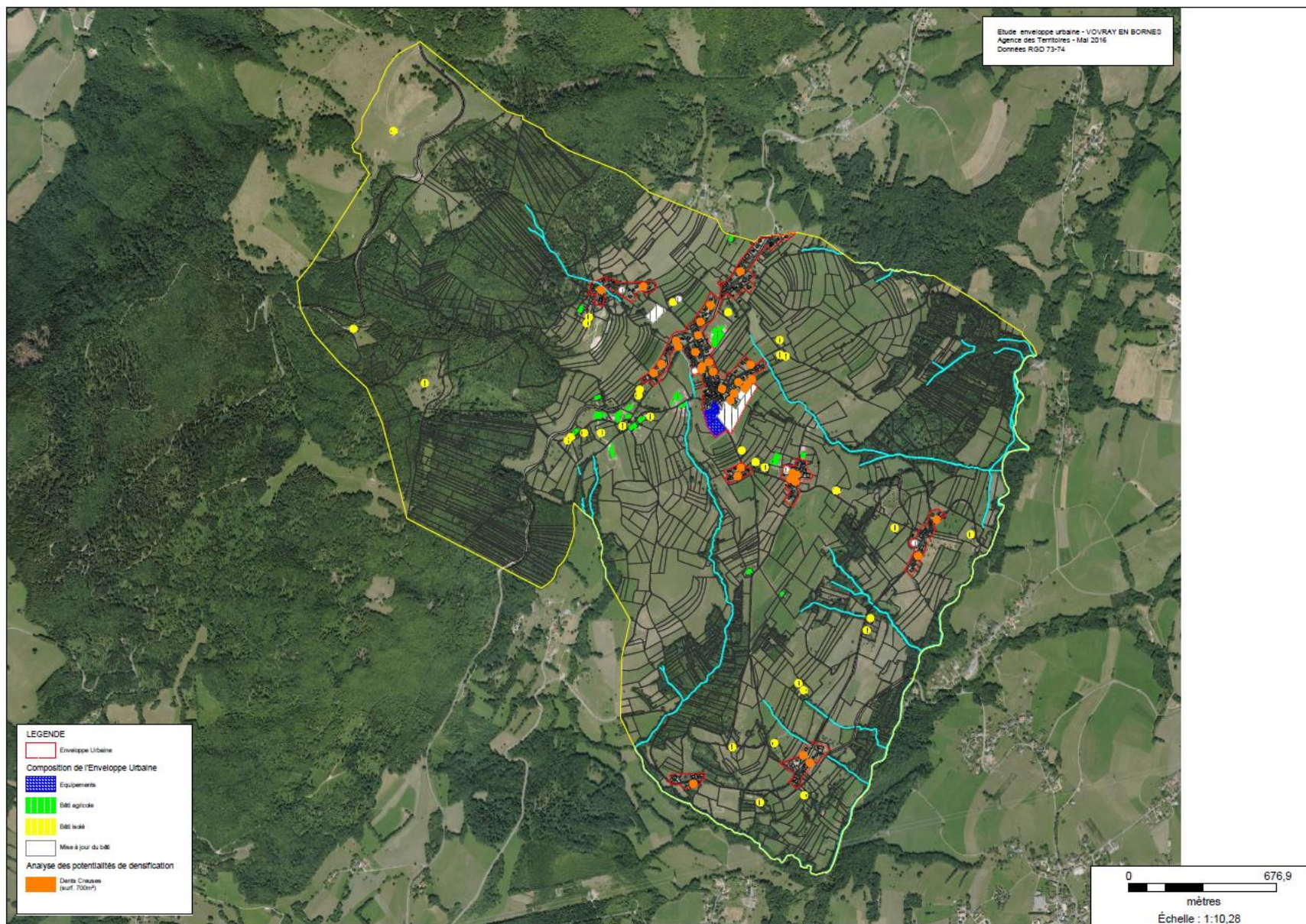




## LA CONSOMMATION SPATIALE

### DIAGNOSTIC / ENJEUX







## Surface et caractérisation de l'enveloppe urbaine

- Surface totale de l'enveloppe urbaine : 22 ha,
  - Dont équipements : 0,77 ha.
- Surface des éléments isolés :
  - 32 éléments du bâti isolé, d'une surface estimée moyenne de 700 m<sup>2</sup>.

➡ **SURFACE TOTALE (enveloppe urbaine + bâti isolé) : 24,71 ha.**

- A titre de comparaison, en 2005, la surface de l'enveloppe urbaine s'élevait à 17,8 ha, à laquelle s'ajoutaient 25 éléments du bâti isolé.
- Ainsi depuis 2005, 5,1 ha ont été consommés (+ 26,6 %).
- A noter toutefois que le comblement de certains espaces interstitiels et/ou dents creuses a permis d'intégrer au sein de l'enveloppe urbaine de 2016 des éléments du bâti isolé de 2005.

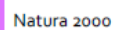
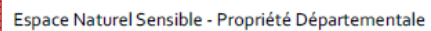
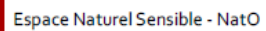
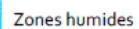
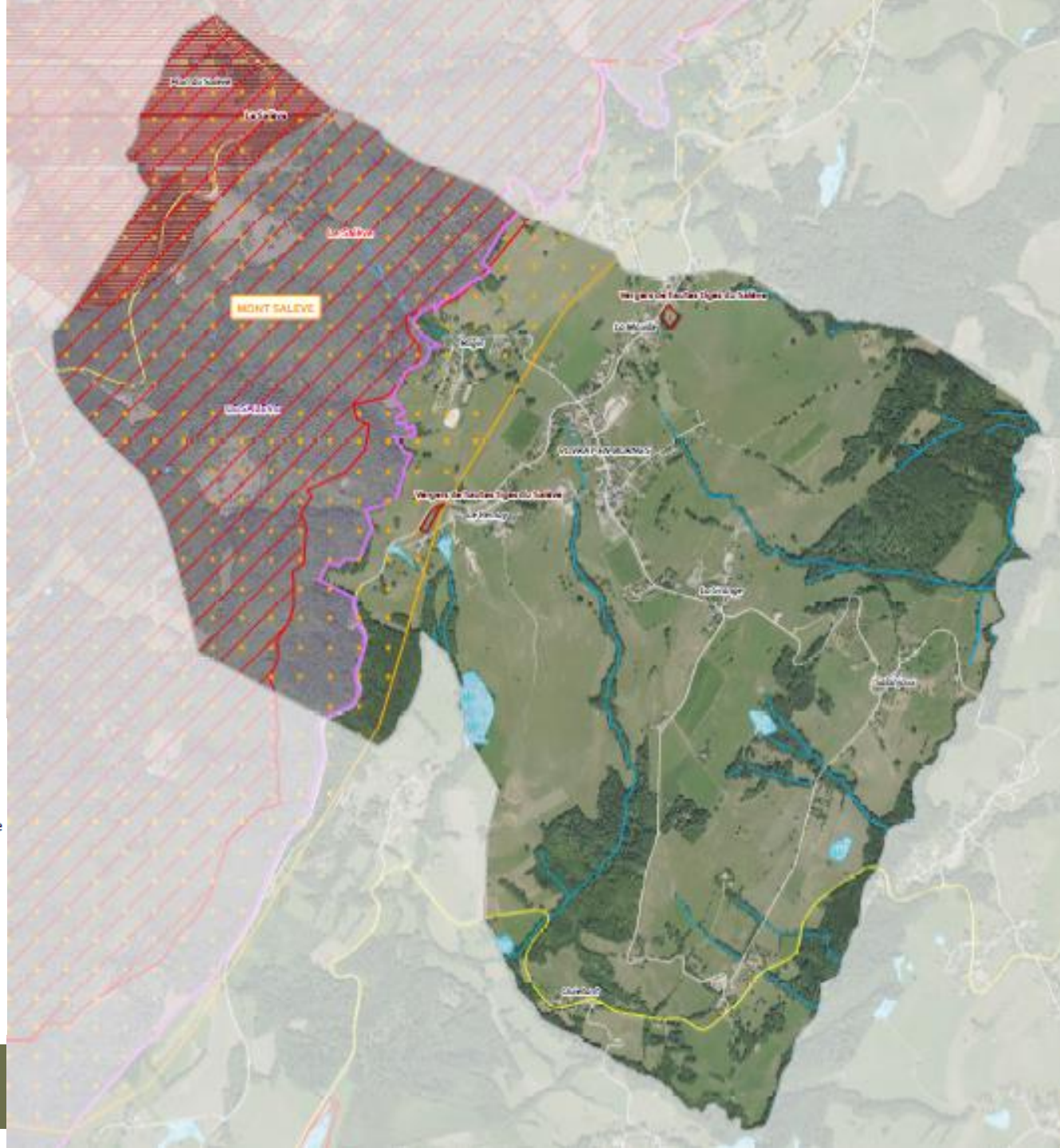


# ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

## DIAGNOSTIC / ENJEUX

Evaluation environnementale  
du Plan Local d'Urbanisme

## ZONES REGLEMENTAIRES ET D'INVENTAIRE

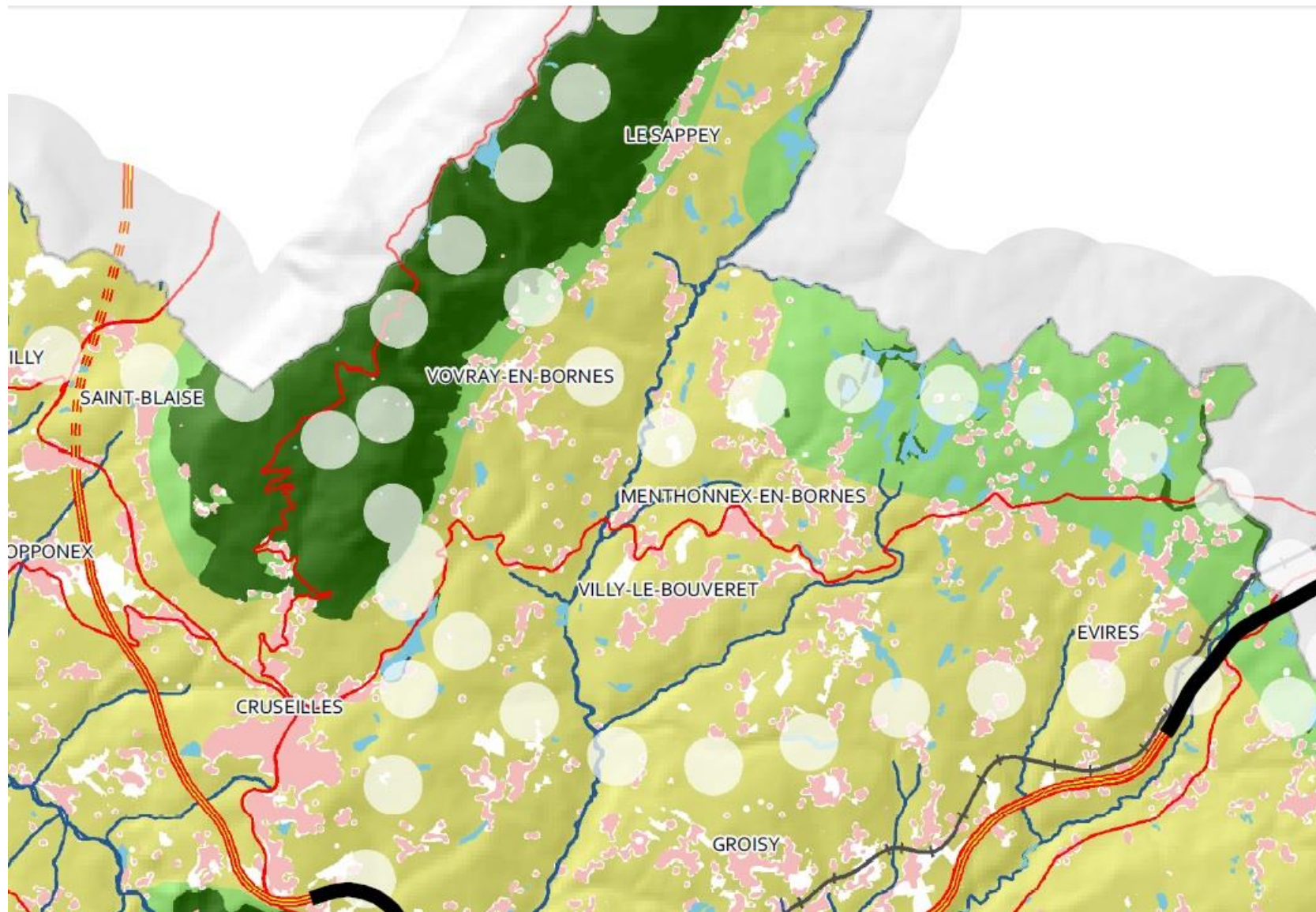


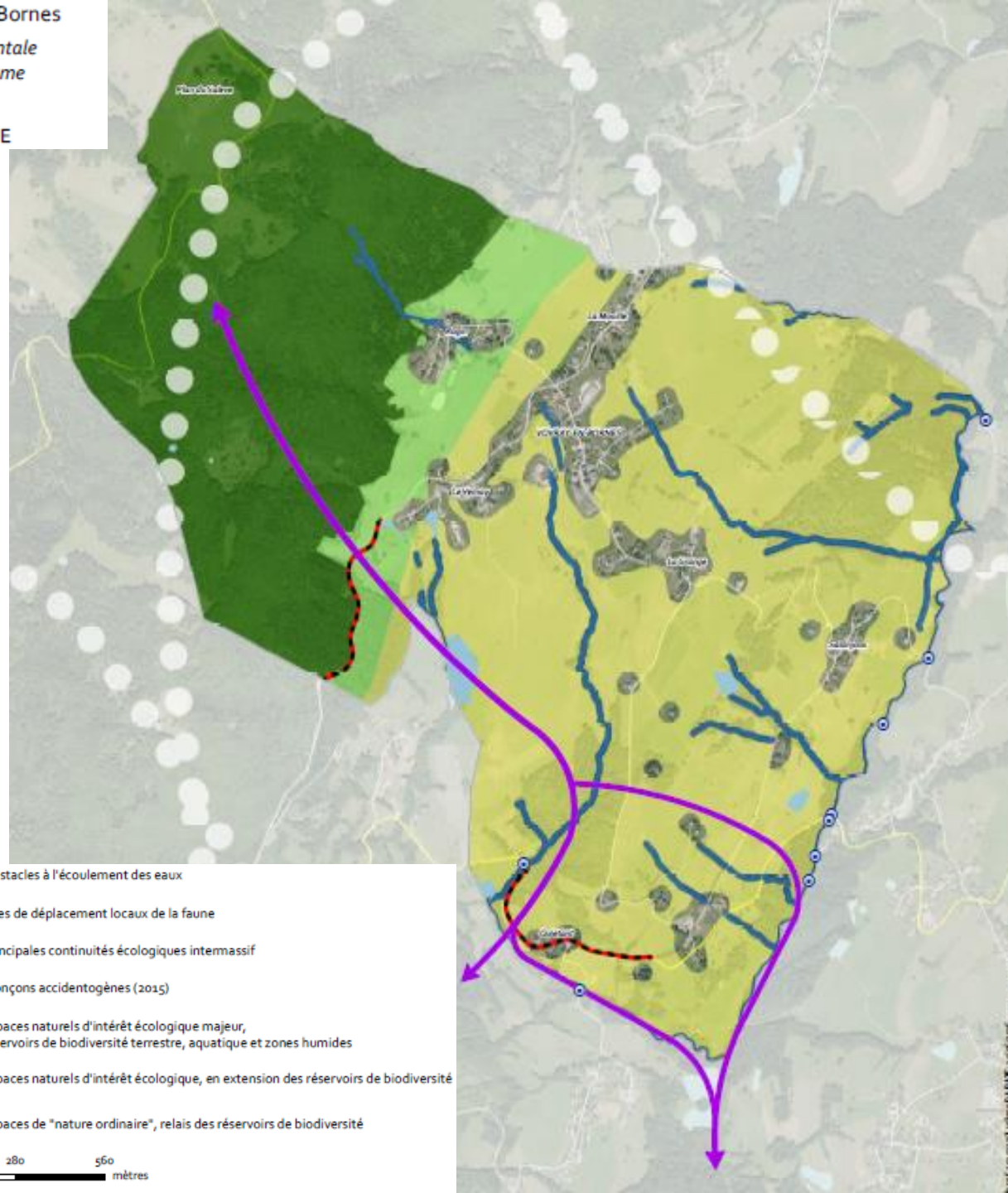
0      140      280      560  
mètres



# LA DYNAMIQUE ÉCOLOGIQUE

Extrait de la Trame écologique (nord)  
Source : SCoT Bassin Annecien







# LA DYNAMIQUE ÉCOLOGIQUE

## ATOUPS / FAIBLESSES ET ENJEUX

| ATOUPS                                                                                                                                                                                                                                           | FAIBLESSES                                                                                                                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Des réservoirs de biodiversité identifiés sur une partie du territoire communal.</p> <p>Des continuums de milieux naturels fonctionnels et perméables aux espèces, permettant ainsi leur déplacement sur la majeure partie de la commune.</p> | <p>La présence d'obstacles restreignant les déplacements de la faune (terrestres et aquatiques).</p> <p>Une urbanisation qui s'étend le long de la RD15.</p> |

- Les espaces naturels et agricoles riches en biodiversité et leur espèces associées (Natura 2000, ZNIEFF I, ENS, zones humides et cours d'eau).
- La diversité des milieux au sein des espaces dits de nature-ordinaire (milieux agricoles, boisés, humides) et en continuité des réservoirs de biodiversité, afin de faciliter les déplacements des espèces.
- La dynamique fonctionnelle de ces espaces en limitant la fragmentation des milieux.



**EAU**

**DIAGNOSTIC / ENJEUX**

## ATOUTS / FAIBLESSES

### Des outils de gestion :

- Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rhône-Méditerranée (SDAGE) 2016-2021.
- Le contrat de bassin versant des Usses.
- Des schémas directeurs en eau potable et assainissement approuvés à l'échelle de la CCPC.

### Qualité des eaux (données SDAGE 2016-2021)

| ATOUTS                                      | FAIBLESSES                                                             |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Bonne qualité de la masse d'eau souterraine | Un bassin versant des Usses déficitaire.                               |
| Bon état chimique des Usses...              | ...mais un objectif d'atteinte du bon état écologique reporté en 2027. |

## ATOUTS / FAIBLESSES

### Eau potable :

| ATOUTS                                                              | FAIBLESSES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Une eau potable distribuée à la population d'assez bonne qualité... | <p>La commune est concernée par 2 Unités fonctionnelles : UF de La Douai et des Bornes déficitaires en termes de ressource en eau potable.</p> <p>→ Un maillage nécessaire pour sécuriser l'alimentation en eau potable de la CC à moyen terme en période de pointe.</p> <p>...malgré quelques contaminations bactériologiques ponctuelles et des pointes de turbidité (captage de Le Sappey la Scierie).</p> |

## ATOUTS / FAIBLESSES :

### Assainissement :

| ATOUTS                              | FAIBLESSES                                                                         |
|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| Un bon taux de raccordement (85 %). | Un nombre important d'installations en assainissement non-collectif non-conformes. |

## ENJEUX

- La protection de la ressource en eau potable et la lutte contre les pollutions.
- La maîtrise des rejets aux cours d'eau liés à l'assainissement non-collectif.
- La dynamique de développement urbain face aux évolutions des capacités d'assainissement et d'alimentation en eau potable, étant donné le bilan quantitatif global déficitaire du bassin versant des Usses.
- La prise en compte des eaux de ruissellement dans les zones d'urbanisation futures





## GESTION DES DÉCHETS

### DIAGNOSTIC / ENJEUX

## ATOUTS / FAIBLESSES ET ENJEUX

| ATOUTS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | FAIBLESSES                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| <p>Une filière de collecte et de valorisation structurée.</p> <p>Un ratio d'ordures ménagères / habitant à l'échelle de la CC qui reste stable entre 2013 et 2014...</p> <p>Un tri bien développé et pratiqué</p> <p>Mise en place d'une filière « ECOMOBILIER » pour une revalorisation de la matière (encombrants, ferrailles et bois)</p> <p>Développement du compostage individuel à l'échelle de la CCPC pour diminuer la quantité d'OMr.</p> | <p>...qui reste plus important sur la CC qu'à l'échelle régionale</p> |

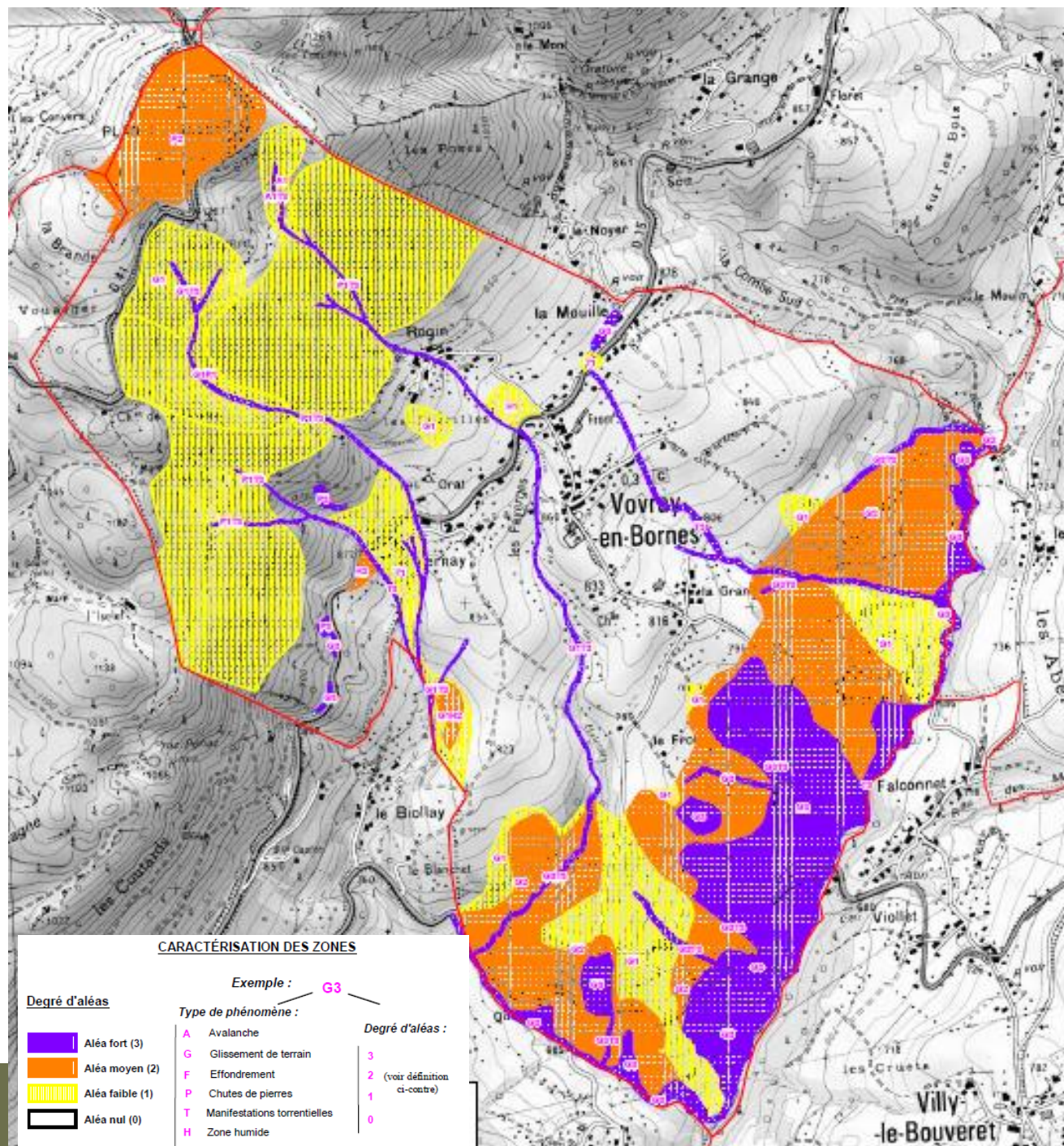
- La réduction à la source de la production de déchets : compostage individuel / collectif, actions de prévention....



## RISQUES

## DIAGNOSTIC / ENJEUX

# CARTE DES ALÉAS



## ATOUTS / FAIBLESSES ET ENJEUX

| ATOUTS                                                                                                                                                                             | FAIBLESSES                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Une localisation des aléas naturels (mouvements de terrain, séisme, crue torrentielle, zone humide, avalanche)...</p> <p>Une carte des risques sur le lieu-dit « Rogin »...</p> | <p>...mais pas de carte des risques, prenant en compte la vulnérabilité des constructions existantes voire futures sur l'ensemble de la commune.</p> |

- La réalisation d'un PPRn pour une meilleure prise en compte de l'ensemble des risques naturels dans l'aménagement communal afin de :
  - Ne pas aggraver les risques existants.
  - Limiter la vulnérabilité des aménagements nouveaux.
- Les espaces de fonctionnalité des cours d'eau et la fonction hydraulique des zones humides présentes sur la commune.
- La qualité et l'entretien des boisements des berges et du lit majeur des cours d'eau.





## SOLS ET SOUS-SOLS

### DIAGNOSTIC / ENJEUX

## ATOUTS / FAIBLESSES ET ENJEUX

| ATOUTS                        | FAIBLESSES |
|-------------------------------|------------|
| Pas de sites et sols pollués. |            |

- Aucun enjeu relevé.



## BRUIT

### DIAGNOSTIC / ENJEUX

## ATOUTS / FAIBLESSES ET ENJEUX

| ATOUTS                                                    | FAIBLESSES |
|-----------------------------------------------------------|------------|
| Aucune infrastructure routière à caractère réglementaire. |            |

- Aucun enjeux relevé



## ÉNERGIE

### DIAGNOSTIC / ENJEUX



## ATOUTS / FAIBLESSES

### Transports – mobilité :

| ATOUTS                                                                                                     | FAIBLESSES                                                                                                                                                                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Aire de covoiturage à proximité de la commune (Jussy, St Martin Bellevue, Cruseilles, Présilly, Beaumont). | D'importants déplacements domicile-travail depuis la commune.<br>Une offre de transport collectif limitée au transport scolaire.<br>Un maillage en mobilité "douce" (piétons et cycles) à développer. |

### Résidentiel :

| ATOUTS                                                                                 | FAIBLESSES |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Un parc de logements relativement récent (~ 50 % ont été construits après la 2ème RT). |            |

## ATOUTS / FAIBLESSES

### Agriculture :

| ATOUTS | FAIBLESSES                                                                                         |
|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
|        | Une forte proportion de GES émise par le secteur agricole (>66%), par rapport aux autres secteurs. |

### Énergies renouvelables :

| ATOUTS                                                                                       | FAIBLESSES                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Un potentiel d'énergies renouvelables exploitable et des installations qui se développent... | ... mais qui restent tout de même marginales sur le territoire. |

# ENJEUX

- Le potentiel de développement des énergies renouvelables.
- L'évolution des modes de déplacement domicile-travail.
- La poursuite du développement du réseau « modes doux ».
- La présence de commerces et services de proximité, en lien avec l'évolution démographique envisagée.
- Un développement urbain prenant en compte les contraintes du monde agricole, et notamment l'accès aux parcelles.



## QUALITÉ DE L'AIR

### DIAGNOSTIC / ENJEUX

## ATOUTS / FAIBLESSES ET ENJEUX

| ATOUTS                                                                                                                                                 | FAIBLESSES                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Air d'une qualité globalement bonne avec une diminution du nombre d'activations des dispositifs préfectoraux (seuil d'information / seuil d'alerte)... | ...avec toutefois quelques dépassements des normes réglementaires pour les poussières en suspension (liées majoritairement au résidentiel sur Vovray en Bornes) |

- L'exposition des populations aux émissions polluantes.



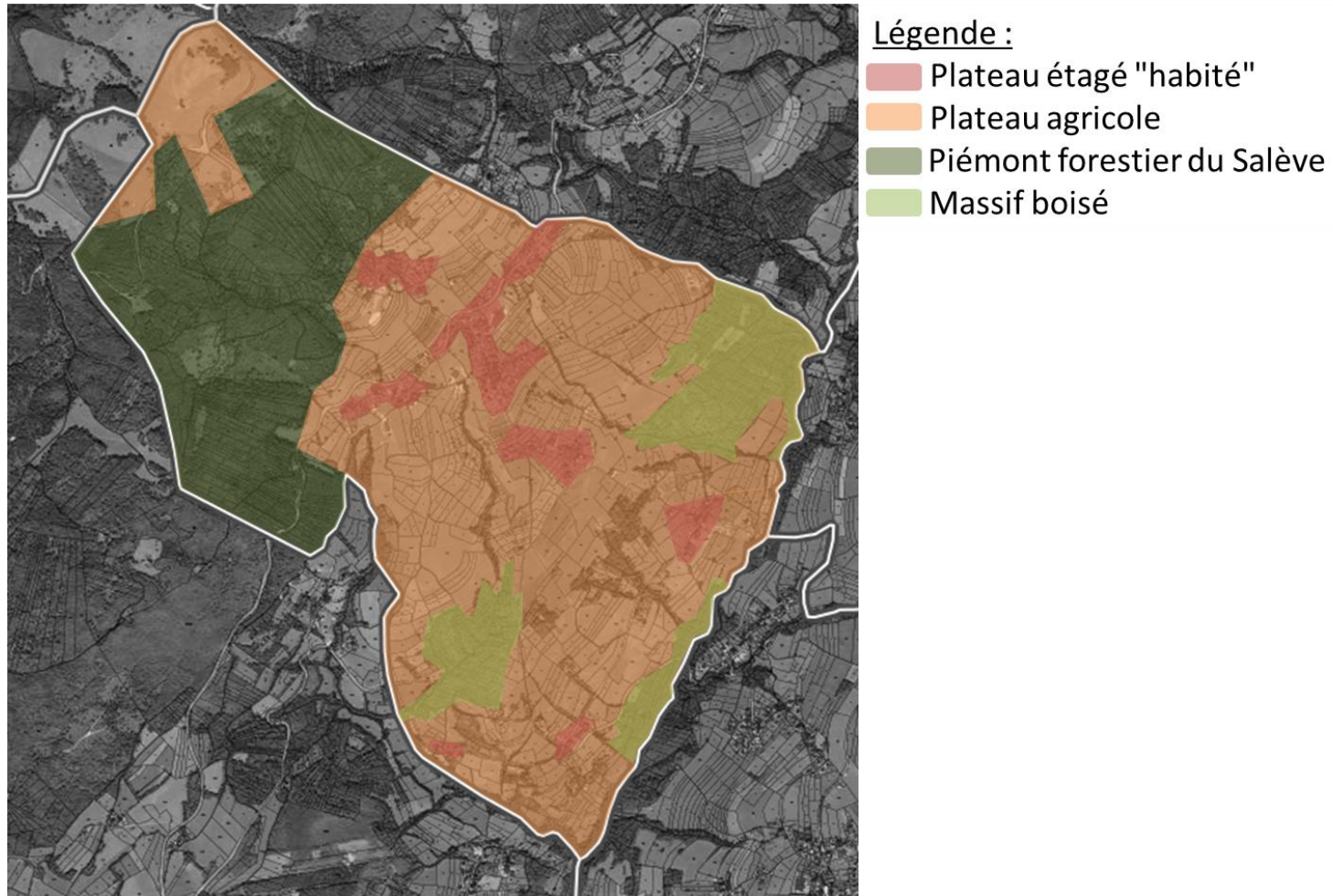
## Etat Initial de l'Environnement

PAYSAGE



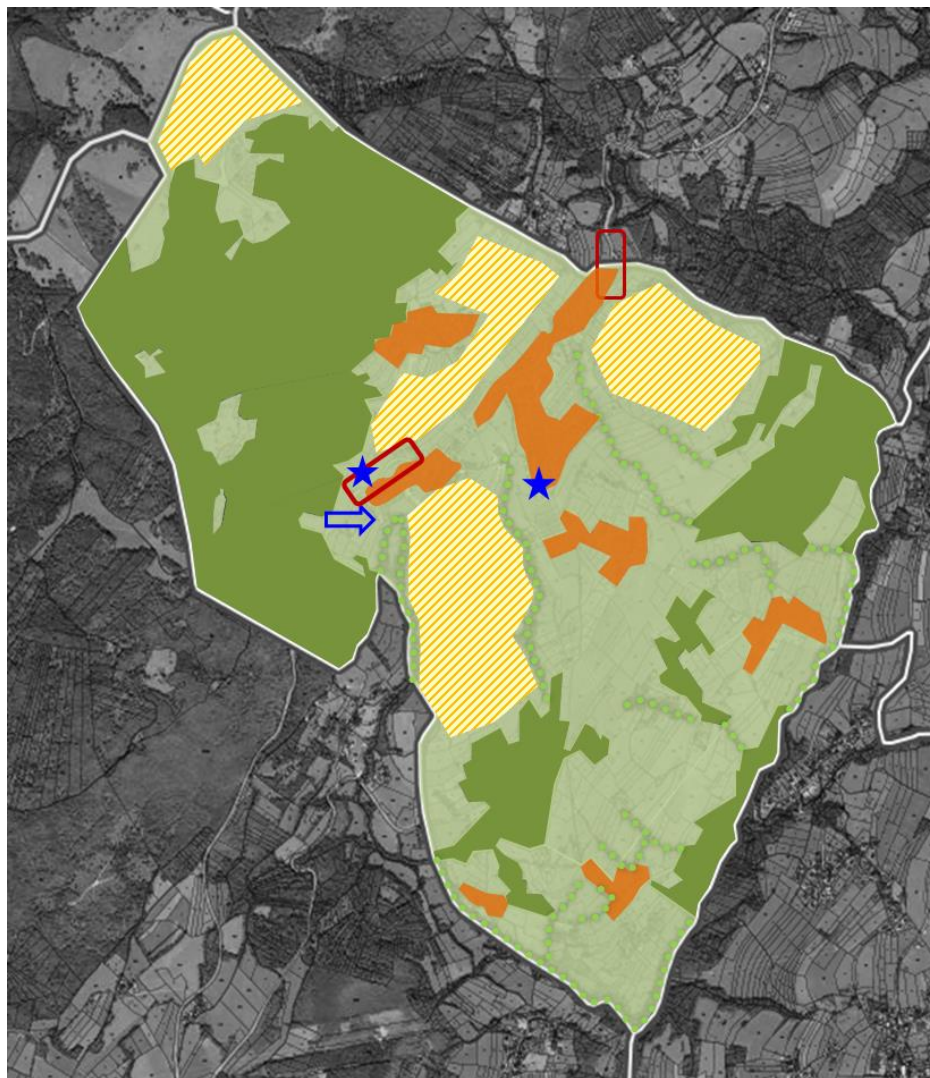
## GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS – le site communal

- Un paysage agraire à dominante bocagère



# LES ENTITES PAYSAGERES / ELEMENTS REMARQUABLES

- Un paysage agraire à dominante bocagère :



## Légende :

### **Entités paysagères :**

- Paysage naturel majeur (forêts et boisements denses)
- Paysage rural dit "de nature ordinaire"
- Coteau urbanisé
- "Entrées" de la commune

### **Eléments paysagers remarquables**

- ⊙ Eléments patrimoniaux
- ↖ Cône de vue
- ▨ Espaces ouverts fortement perceptibles dans le grand paysage
- ⋯ Haies structurantes
- ★ Point focaux

## ATOUTS / FAIBLESSES

|         | ATOUTS                                                                                                                                                       | FAIBLESSES                                                                                                                                                                                        |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Paysage | <p>Entretien et maintien de paysages ouverts grâce à l'activité agricole.</p> <p>Des éléments du patrimoine rural identitaire de la commune à préserver.</p> | <p>Des franges urbaines floues et des transitions entre milieux urbanisés et espaces naturels parfois mal définies.</p> <p>Des formes architecturales éclectiques notamment dans les hameaux.</p> |

## LES ENJEUX PROBLEMATISES PAR ENTITES PAYSAGERE :

- **Le paysage naturel majeur (espaces boisés et forestiers) :**
  - Le maintien du caractère naturel et boisé de ces espaces pour les grands équilibres du paysage communal et son identité.
  - Le maintien de la netteté des franges boisées au profit de la lisibilité du paysage communal.
  - Une attention à apporter dans leur transcription réglementaire dans le PLU afin de ne pas encourager l'enfrichement, et en parallèle permettre leur valorisation respectueuse au bénéfice des activités « nature » de loisirs.

## LES ENJEUX PROBLEMATISES PAR ENTITES PAYSAGERE :

### ▪ **Le paysage rural dit de "nature ordinaire" :**

- La préservation de la pérennité de l'activité agricole en faveur du maintien du caractère ouvert de ces espaces.
- La limitation de l'extension linéaire et dispersée de l'urbanisation au profit de la lisibilité de ces paysages et la recherche d'une certaine densité des opérations futures, permettant des économies d'espace.
- La maîtrise de la production architecturale contemporaine dans ces espaces où la ruralité domine encore, par une meilleure prise en compte du "sens du lieu".
- La préservation des éléments boisés et végétaux ponctuels qui caractérisent ces espaces agricoles (bosquets, haies, vergers, ripisylves...).

### ▪ **Le paysage urbain :**

- Le développement de l'armature des espaces publics, et la recherche d'un rapport qualitatif entre espaces publics et privés, au profit du confortement de "l'urbanité" du chef-lieu, et de la qualité de son cadre de vie.
- Le traitement des franges bâties, dans un objectif de "réparation paysagère" au profit de la lisibilité de l'enveloppe urbaine de ce dernier.

## LES ENJEUX PROBLEMATISES PAR ENTITES PAYSAGERE :

### ▪ **Le paysage urbain (suite) :**

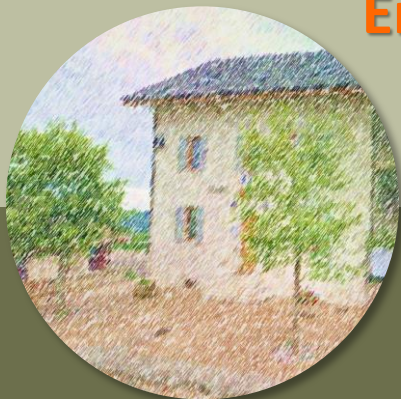
- La structuration urbaine des abords de la RD15 et de la route du chef-lieu au profit du renforcement de la qualité paysagère de la traverse.
- Globalement la maîtrise de :
  - l'architecture contemporaine au profit d'une plus grande unité dans son expression.
  - l'optimisation attendue des espaces d'habitat individuel en sites de coteaux.
- La réussite du projet de confortement du chef-lieu, afin qu'il contribue à sa structuration et au renforcement de son caractère villageois, notamment par la recherche :
  - d'une densité du bâti adaptée,
  - du développement du maillage d'espaces publics de qualité, et de leur greffe sur le réseau existant.



## LES ENJEUX PROBLEMATISES PAR ENTITES PAYSAGERE :

- **Les patrimoines naturels et bâtis de la commune :**
  - Les espaces ouverts fortement perceptibles dans le grand paysage
    - La prise en compte, lors des projets de développement, de l'exposition visuelle de ces espaces de "mise en scène", contribuant à la lisibilité du paysage urbain de VOVRAY et la gestion des franges de l'urbanisation en limite.
  - Ripisylves et haies structurantes
    - cf chapitre relatif au paysage rural dit de "nature ordinaire"
  - Le bâti d'intérêt patrimonial ou architectural
    - L'identification des constructions et groupements bâti traditionnels (y compris leurs abords), et du patrimoine vernaculaire, en vue leur préservation et valorisation.





**En conclusion du diagnostic et de  
l'Évaluation Environnementale...**

**... LES ENJEUX TRANSVERSAUX**

## Constat général :

- Vovray en Bornes bénéficie d'une situation et d'une accessibilité privilégiées, aux portes de l'agglomération genevoise, qui lui confèrent une attractivité, notamment pour l'habitat.
- La commune a su tirer parti de ces atouts, en développant au cours des dernières années un parc d'habitat plus diversifié, vecteur de dynamisme démographique et un équilibre social et générationnel de la population communale. Pour maintenir cet équilibre il conviendra de poursuivre la diversification du parc de logement :
  - au profit d'une urbanisation future plus économe, en termes d'espace et de coût d'infrastructures (grâce notamment à des programmes d'habitat intermédiaire et collectif),
  - permettant de préparer les conditions d'un fonctionnement plus "soutenable", en termes de renforcement de la proximité, de densité compatible avec la mise en œuvre d'une mobilité durable et accessible à tous,
  - et dans le respect des objectifs de croissance démographique attribués à Vovray par le SCOT du Bassin annécien.

## Des enjeux transversaux :

### Enjeux 1

#### **La protection et la valorisation du patrimoine naturel et paysager ...**

- ... des milieux agricoles et naturels, supports de l'identité de la commune, de milieux patrimoniaux (zones humides) et de gestion des eaux pluviales et de ruissellement (épuration et rétention),
- ... un cadre paysager encore à dominante rurale, mais en voie de périurbanisation, qui participe de la qualité du cadre de vie de la commune,

⇒ *au profit de la qualité du cadre de vie de la commune, donc de son attractivité.*

### Enjeux 2

#### **Le renforcement et l'organisation de la vie de proximité ...**

- ... pour une organisation territoriale (mobilité, mixité fonctionnelle) permettant la réduction de la consommation d'énergie et le développement les énergies renouvelables,
- ... pour relever les enjeux démographiques et de mobilité de demain,

⇒ *au profit de la qualité de vie des habitants actuels et futurs, et d'un fonctionnement plus "soutenable".*

### Enjeux 3

#### **Le confortement de l'activité économique et de l'emploi dans toutes ses composantes...**

- ... un potentiel de développement d'une économie présente : agriculture, tourisme, loisirs, artisanat, commerces, services,

⇒ *au profit de la vie et de l'animation de la commune.*

## 1- La protection et la valorisation du patrimoine naturel et paysager...

- La préservation de la biodiversité et de la mosaïque de milieux naturels présents sur le territoire communal.
- La préservation et la valorisation du patrimoine paysager (bâti, naturel et agricole) dans toutes ces composantes.
- La prise en compte des risques et nuisances au sein des espaces naturels.
- La valorisation et la structuration des espaces urbanisés au profit de la qualité du cadre de vie des personnes habitant et/ou travaillant à VOVRAY.
- L'orientation des choix de fonctionnement et de développement futurs, afin de limiter l'empreinte environnementale de l'urbanisation, que ce soit en termes de biodiversité, de limitation des risques, de gestion des ressources naturelles (énergétiques, eau,...), d'amélioration de la qualité de l'air...

## 2- Le renforcement et l'organisation de la vie de proximité...

- Le confortement des fonctionnalités urbaines de proximité au cœur de la vie communale :
  - une fonction d'accueil de la population à poursuivre au bénéfice du maintien de la dynamique sociale et générationnelle,
  - le renforcement d'une polarité qualitative à travers l'organisation d'un cadre de vie structuré autour d'une armature d'espaces publics de qualité.
  - des réponses à apporter en termes d'équipements et d'infrastructures.
- La maîtrise et l'orientation du développement de l'urbanisation avec :
  - la poursuite du développement d'un parc de logements plus diversifié qui permettra à terme de conforter l'équilibre générationnel et social de la population et facilite son parcours résidentiel.
  - la poursuite du développement futur de l'urbanisation, économe et raisonnée.
  - un développement prenant en compte les enjeux de la mobilité de demain.

### 3- Le développement d'une activité économique "de proximité"...

- Le confortement des activités non nuisantes, des services de proximité et de l'emploi local, en mixité avec l'habitat.
- Le maintien de conditions de pérennité de l'activité agricole (dans sa fonction économique et d'entretien du paysage), en termes d'espace et de fonctionnalité.
- Le développement des loisirs de proximité, voire du tourisme, en lien avec la qualité des paysages et la valorisation du patrimoine :
  - la protection et valorisation des paysages et du patrimoine rural et naturel,
  - le développement des infrastructures et équipements de loisirs de proximité dans un contexte d'agglomération, voire d'infrastructures touristiques (maillage d'un cheminement piétonnier et de sentiers, activités de pleine nature...).



**L'AGENCE  
des territoires**



**Merci de votre attention...**